



Royaume du Maroc
Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines
et du Développement Durable, chargé du Développement Durable

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU PROJET SEIS II SUD AU MAROC



Vienne, 6 - 7 Novembre 2018

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ❖ Elaboration d'un plan de travail national selon les lignes directrices établies par l'AEE
- ❖ Identification des besoins en assistance technique pour mettre en œuvre le plan de travail
- ❖ Signature Mémoire d'accord **fin 2017**
- ❖ Réunion de coordination le **4 janvier 2018** des points focaux (SEIS: SEDD et HCP, MEDPOL et Horizon 2020)
- ❖ Elaboration des termes de références du projet
- ❖ Réunion de discussion des TDR, **le 8 février 2018**, des points focaux (SEIS: SEDD et HCP, MEDPOL et Horizon 2020)

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- ❖ Publication et diffusion de ces TDR sur le site du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution et sur le site du SEDD **en Mars 2018**
- ❖ Choix des consultants : **15 Mai 2018**
- ❖ Organisation de la réunion de démarrage du projet **le 3 Juillet 2018**
- ❖ Signature des contrats avec les consultants : **10 Juillet 2018**
 - ✓ Chef de file et Expert en déchets solide
 - ✓ Expert en émissions industrielles et eaux usées
 - ✓ Expert en base de données et systèmes d'informations

Objectif Global de l'Etude:

Contribution à la réduction de la pollution marine, à travers l'amélioration de la disponibilité des informations environnementales pertinentes pour permettre une prise de décision efficace et basée sur les connaissances de la zone méditerranéenne

OBJECTIF SPECIFIQUE 1

Développement des indicateurs PAN/H2020 en les affinant, en les croisant avec ceux de la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) et en les complétant au niveau national

OBJECTIF SPECIFIQUE 2

Collecte et gestion des données (y compris le contrôle qualité et assurance qualité (QA/QC) de l'ensemble des données collectées) pour la production d'indicateurs

OBJECTIF SPECIFIQUE 3

Amélioration de l'infrastructure du système d'information et de gestion des données pour rendre compte des systèmes "InfoMAP" et "Report net" en assurant une capacité nationale adéquate pour l'élaboration des rapports et des évaluations H2020

Missions, étapes et démarche d'investigation

Etape préliminaire

Analyse de l'existant

Plans, programmes, imitatives

Données

Outils

SI

Mission 1/ Elaboration d'une méthodologie pour le calcul des indicateurs H2020 et développement des indicateurs pour les déchets municipaux, les émissions industrielles et les eaux usées de l'étude

Elaboration du calcul des indicateurs H2020

Développement des indicateurs

Emissions industrielles, eaux usées et déchets solides municipaux dans les deux régions méditerranéennes

Mission 2/ Amélioration de la capacité dans le cadre du calcul des indicateurs et de l'évaluation de l'état de l'environnement

Développement d'une base de données sur les indicateurs

Procole de production/échange des données et

*Méthodologie régionale
Protocoles d'échange de données
Parties prenantes qui produiront des données à la source*

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Recadrage méthodologique sur base des recommandations de la réunion du comité et des commentaires émanant de SEDD et DREs

- Délimitation précise de la zone d'intervention du projet (zone d'influence cible): Une note a été élaborée et diffusée à SEDD + Experts Régionaux
- Elaboration des questionnaires pour cibler l'information et assurer l'efficacité de collecte des données de qualité.
- Compléter la liste des institutions représentées dans les comités de suivi et de pilotage
- Etablir un plan de travail pour pour l'exécution de l'étude « Projet SEIS SUD II»

Préparation d'une ébauche d'outil et processus d'assurance qualité des données pour le renseignement des indicateurs de pollution marine de la Méditerranée – PROJET SEIS SUD II

Délimitation du champ spatial de l'étude

Définitions juridiques du littoral et des zones côtières au niveau méditerranéen

Pour :

- Quantifier les flux de pollution générée par les rejets industriels, les eaux usées domestiques et les déchets solides
- Cibler les territoires administratifs (provinces et communes) qui feront partie du dispositif de collecte, d'échange et de gestion des flux de données.

Un benchmark international a été réalisé et qui a permis de passer en revue les définitions juridiques du littoral et des zones côtières au Maroc et dans certains pays méditerranéens ainsi que les « délimitations » relatées par des protocoles de la convention de Barcelone.

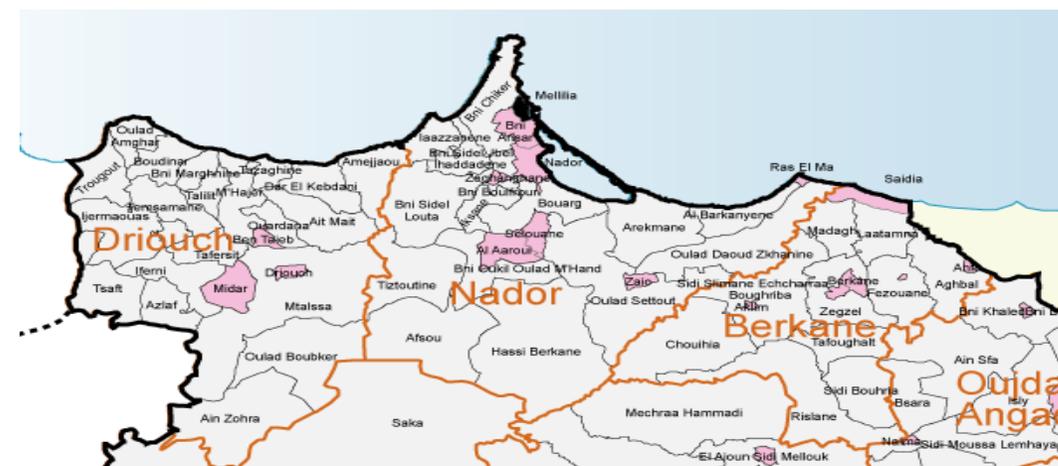
Délimitation du champ spatial de l'étude

Découpage administratif

Les préfectures et provinces méditerranéennes appartiennent aux 2 régions suivantes :

Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA) :
Préfecture de Tanger-Assilah, Préfecture de M'diq-Fnideq, Province de Tétouan, Province de Fahs-Anjra, Province d'Al Hoceima et Province de Chefchaouen

Région de l'Oriental : Nador, Driouch et Berkane



Délimitation du champ spatial de l'étude

Situation démographique

- La population totale des 2 régions méditerranéennes est de **5 871 075** habitants,
- 43% de la population totale des 2 régions vive dans les Communes littorales méditerranéennes (soit **2 550 206** habitants)
- Forte concentration de la population au niveau des villes de Tanger, Tétouan et Nador.

Province Commune littorale	Population
Province <u>Al Hoceima</u> (Pop. Totale)	399 654
Population littorale de la province	115 329
<u>Al Hoceima</u>	56 716
<u>Ajdir</u>	5 314
<u>Bni Boufrah</u>	9 653
<u>Bni Gmil</u>	9 513
<u>Senada</u>	9 176
<u>Ait Youssef Ou Ali</u>	12 673
<u>Izemmouren</u>	5 153
<u>Rouadi</u>	7 131
Province : <u>Fahs-Anjra</u> (Pop. Totale)	76 447
Population littorale de la province	31 940
<u>Ksar El Majaz</u>	10 237
<u>Taghramt</u>	8 706
<u>Ksar Sghir</u>	12 997
Préfecture : <u>Tanger-Assilah</u> (Pop. Totale)	1 065 601
Population littorale de la préfecture	947 952
Commune de <u>Tanger</u>	947 952

Province Commune littorale	Population
Province : <u>Chefchaouen</u> (Pop. Totale)	457 432
Population littorale de la province	81 748
<u>Bni Bouzra</u>	16 568
<u>Steha</u>	12 034
<u>Tizgane</u>	12 773
<u>Amtar</u>	10 574
<u>Bni Smih</u>	16 987
<u>M'tioua</u>	12 812
Préfecture : <u>M'Diq-Fnideq</u> (Pop. Totale)	209 897
Population littorale de la préfecture	209 897
<u>Fnideq</u>	77 436
<u>Martil</u>	64 355
<u>M'Diq</u>	56 227
<u>Allyene</u>	6 583
<u>Belyounech</u>	5 296
Province : <u>Tétouan</u> (Pop. Totale)	550 374
Population littorale de la province	418 117
<u>Oued Laou</u>	9 665
<u>Tétouan</u>	380 787
<u>Azla</u>	16 128
<u>Zaouiat Sidi Kacem</u>	11 537

Province Commune littorale	Population
Province <u>Berkane</u> (Pop. Totale)	289 137
Population littorale de la province	134 465
<u>Saidia</u>	8 780
<u>Laatamna</u>	13 996
<u>Berkane</u>	109 237
<u>Madagh</u>	2 452
Province : <u>Driouch</u> (Pop. Totale)	211 059
Population littorale de la province	120 141
<u>Amejjao</u>	4 988
<u>Dar El Kebdani</u>	9 911
<u>Temsamane</u>	13 920
<u>Tazaghine</u>	4 323
<u>Bni Marghnine</u>	6 263
<u>Boudinar</u>	9 863
<u>Mtalsa</u>	9 386
<u>Oulad Amghar</u>	6 010
<u>Trougout</u>	11 458
<u>Driouch</u>	14 741
<u>Bentaib</u>	14 257
<u>Midar</u>	15 021

Province Commune littorale	Population
Province : <u>Nador</u> (Pop. Totale)	565 426
Population littorale de la province	490 617
<u>Al Aaroui</u>	47 599
<u>Bni Ansar</u>	56 582
<u>Nador</u>	161 726
<u>Zeghanghane</u>	34 025
<u>Ras El Ma</u>	7 580
<u>Selouane</u>	21 570
<u>Bni Bouifrou</u>	6 418
<u>Iksane</u>	8 417
<u>Bni Chiker</u>	26 884
<u>Bni Sidel Jbel</u>	8 930
<u>Bouarg</u>	37 737
<u>laazzanene</u>	11 131
<u>Ihaddadene</u>	14 345
<u>Kariat Arekmane</u>	5 387
<u>Oulad Daoud Zkhanine</u>	3 940
<u>Al Barkaniyenne</u>	2 540
<u>Zaio</u>	35 806

Populations des communes méditerranéennes de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Populations des communes littorales des Provinces de Berkane, Driouch et Nador (Région de l'Oriental)

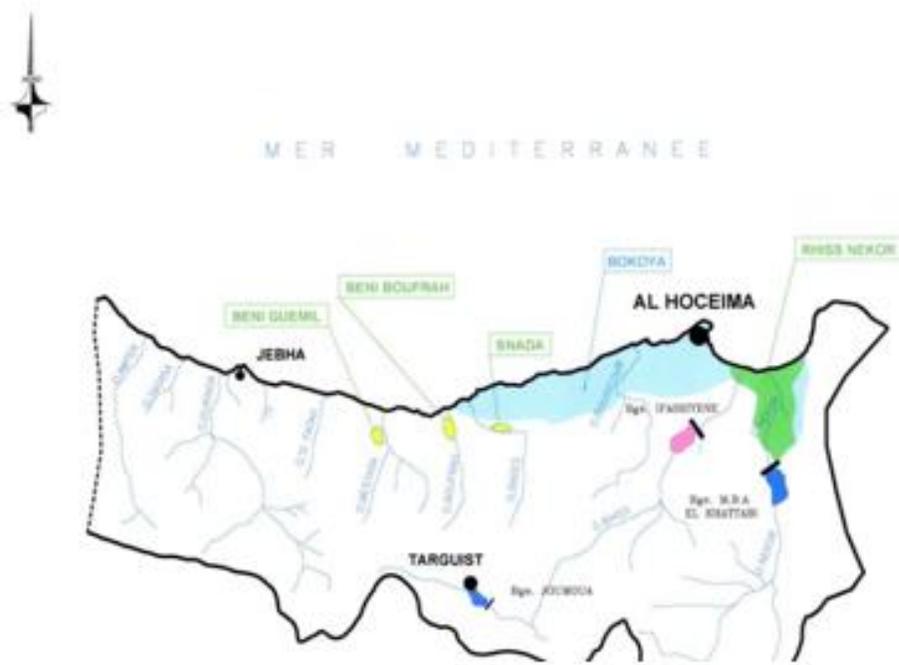
Délimitation du champ spatial de l'étude

Bassins côtiers méditerranéens de la RTTH (superficie de près 6.910 Km² (du bassin de l'oued Fnideq au bassin de l'oued Rhiss-Nekor (Al Hoceima)).

- Principaux oueds : Martil, Laou, Amsa, Smir, Rhiss, Nekor, etc.
- La plupart des cours d'eau sont souvent à sec et l'écoulement ne se fait qu'en période de crues à l'exception des oueds drainant la dorsale calcaire qui continuent à s'alimenter en période estivale par les eaux des sources.



Bassins côtiers méditerranéens de la zone Ouest



Bassins côtiers méditerranéens de la zone Est

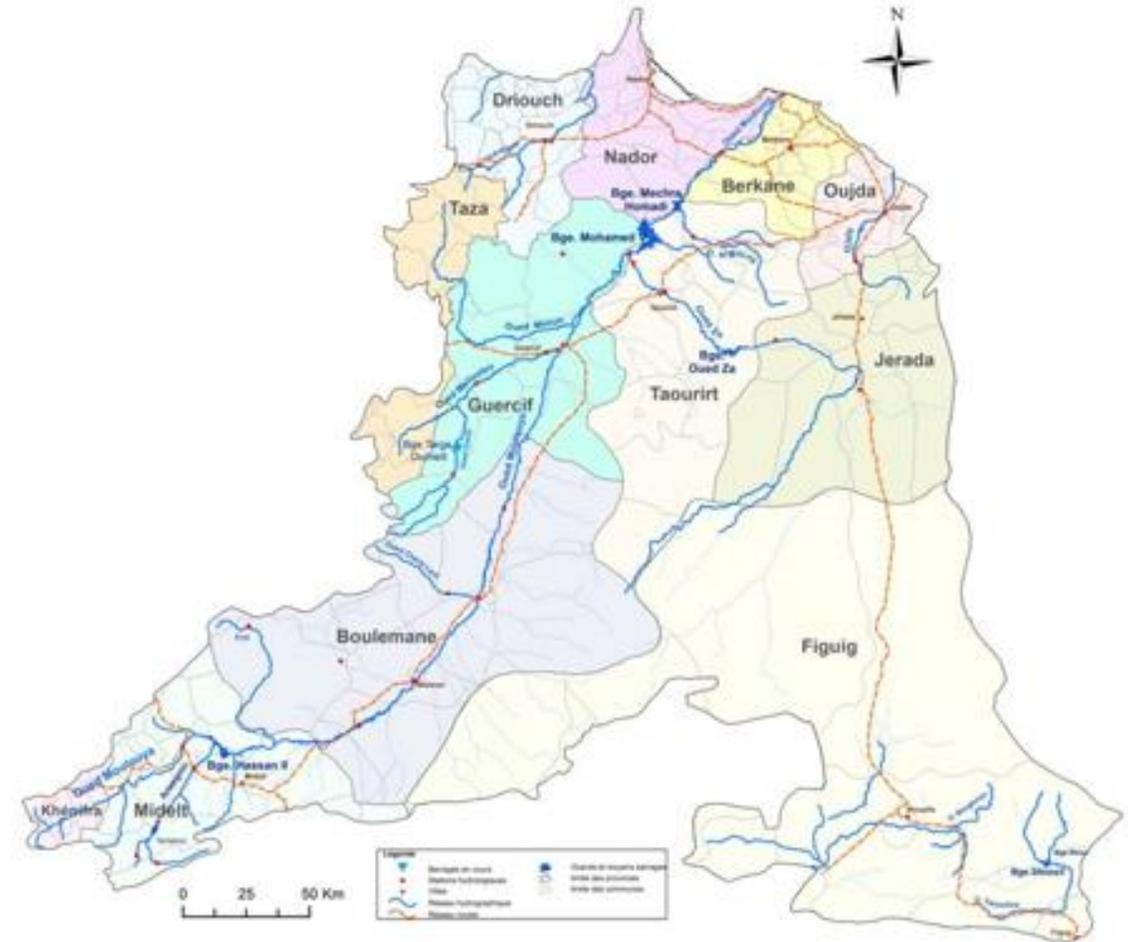
Délimitation du champ spatial de l'étude

Bassins côtiers méditerranéens de la Région de l'Oriental

(superficie de près 58 125 Km²).

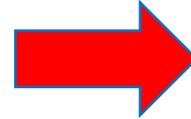
Ils se composent de :

- Bassin principal de la Moulouya (superficie de 55.500 km²) draine les eaux du Rif oriental et du Moyen Atlas à l'Ouest ainsi que du Haut Atlas au Sud ;
- Bassins côtiers méditerranéens à l'Ouest de la Moulouya (superficie de 2.625 Km²) : Kert, Boudinar, Amekrane,
- L'oued Moulouya, plus long cours d'eau du Maroc (600 Km), est caractérisé par un écoulement pérenne, alors que la plupart des autres cours d'eau sont souvent à sec et l'écoulement ne se fait qu'en période des crues.



Délimitation du champ spatial de l'étude

- Tous les cours d'eau des bassins côtiers des 2 Régions méditerranéennes se trouvent en totalité dans les territoires des préfectures et provinces concernées. A l'exception de l'oued de la Moulouya qui traverse, depuis son point de naissance dans le Haut Atlas jusqu'à son embouchure près de Saâidia, plusieurs provinces de l'intérieur du pays.
- Les eaux des barrages Machraa Hammadi et Mohammed V sont de bonne qualité. Ceci montre que la pollution générée par les agglomérations, situées en amont de ces 2 barrages, n'a aucun effet sur la Méditerranée. A cet effet, seule la pollution générée par les communes littorales de la province de Berkane sera prise en compte.



Pour les déchets solides, les eaux usées urbaines les territoires proposés sont les communes littorales et les communes limitrophes qui ont un impact direct et/ ou indirect sur la qualité du milieu marin.

Concernant les rejets liquides industriels et étant donné que la plupart des installations industrielles se trouvent à l'intérieur ou à proximité des principales villes méditerranéennes, Les territoires proposés sont les villes de Tanger, Tétouan, Al Hoceima, Nador et Zaio

Comité national de pilotage et de suivi

Mission	Composition
<ul style="list-style-type: none">• Suivi de toutes les activités du projet,• Validation des rapports des différentes missions• Appropriation du système d'Echange et de partage	<ol style="list-style-type: none">1. Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable (Président)2. Haut-Commissariat au Plan ;3. Ministère de l'Intérieur ;4. Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie numérique ;5. Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime ;6. Département de l'Eau7. Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme8. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime9. Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification10. Ministère de l'Equipement et du Transport11. Institut National de Recherche Halieutique (INRH)12. ONEE branche Eau13. Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)14. Fondation Mohamed VI pour la protection de l'Environnement15. Observatoire National du Développement Humain

Listes des membres des Comités de pilotage et de suivi

Comités régionaux de suivi (au niveau des régions de TTA et de l'Oriental)

Mission	Composition	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre de la disposition de l'équipe d'experts les données et informations disponibles Emettre les observations et remarques sur les rapports relatifs aux différentes missions du projet. Appropriation anticipée du système d'Echange et de partage 	<p style="text-align: center;">Région de TTA</p> <ol style="list-style-type: none"> Direction Régionale de l'Environnement (Président) Wilaya de la Région ; 7 Provinces et Préfectures littorales méditerranéennes (Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq, Tétouan, Fahs-Anjra, Al Hoceima et Chefchaouen) ; ABH du Loukkos ; 3 Délégations Provinciales du Commerce et d'Industrie (Tanger, Tétouan et Al Hoceima) ; ONEE-Branche eau ; AMENDIS ; Délégués du secteur des déchets solides ; Direction Régionale des Pêches Maritimes ; 2 Centres régionaux de l'INRH (Tanger et M'diq) ; Direction Régionale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique ; Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification du Rif. ANDA 	<p style="text-align: center;">Région de l'Oriental</p> <ol style="list-style-type: none"> Direction Régionale de l'Environnement (Président) Wilaya de la Région ; 3 Provinces littorales méditerranéennes (Nador, Driouch et Berkane) ; ABH de la Moulouya ; 2 Directions provinciales du Commerce et d'Industrie Oujda (pour Berkane) et Nador (pour Nador et Driouch) ONEE-Branche eau (Nador et Berkane) Délégués du secteur des déchets solides Délégation des Pêches maritimes (Berkane-Nador-Driouch) Centre Régional INRH Nador (Berkane - Nador – Driouch) 3 Directions provinciales de l'Equipement, Transport, Logistique et Eau de Nador, Driouch et Berkane 3 Directions provinciales des Eaux et Forêts Nador, Driouch et Berkane ANDA

Liste des indicateurs

Description de l'indicateur	Unités
Eaux usées urbaines	
Part de la population ayant accès à un réseau d'assainissement amélioré (total, urbain, rural)	%
Volume d'eaux usées collectées, et part du volume d'eaux usées traitées	Millions de m ³ /an
Pourcentage des eaux usées traitées conformément au type de traitement (primaire, secondaire, tertiaire)	%
Déchets solides	
Production de déchets municipaux	kg /habitant/ an
Quantité de déchets urbains collectés	kg par an
Quantité de déchets urbains traités	kg par an
Part de la population bénéficiant d'un service de collecte des déchets (taux de collecte)	%
Part de déchets urbains recyclés, mis en décharge et incinérés par rapport à la quantité collectée	%
Part de déchets municipaux générés par rapport à la catégorie de composition : Papier, carton, Textiles, Plastiques, Verre, Métaux, Autres matières inorganiques, Matières organiques	%
Nombre de décharges sauvages	Unités
Nombre de décharges sauvages fermées par rapport au nombre total de décharges	%
Emissions industrielles	
Nombre d'entreprises à appliquer des pratiques de Production propre, Meilleures techniques disponibles et Meilleures pratiques environnementales.	%
Rejets de substances toxiques des secteurs industriels dans l'air, l'eau et le sol	Kg/an
Rejets d'éléments nutritifs des secteurs industriels	Kg/an

Le projet de la fiche d'indicateurs, sera développé selon le modèle utilisé par le PAM/PNUE et l'AEE

Titre de l'indicateur

Sous-indicateurs

-
-

Définition de l'indicateur

Principe

Cadre légal (national et régional)

Objectifs

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Références

ACTIVITÉS PREVUES

- **Validation du questionnaire et des fiches indicateurs avec les experts régionaux**
- **Organisation d'un atelier national pour présenter la méthodologie et collecter les données au niveau central**
- **Organisation des réunions au niveau des deux régions ,**
- **Elaboration du projet de rapport national**

Merci pour votre attention